

EGLISE SAINT MAURILLE : RÉPARATION DE VITRAUX
EGLISE SAINT CLÉMENT DE BLAISE : RESTAURATION DU VITRAIL
SAINT CLÉMENT

Lors de sa séance du 21 février dernier, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'adopter les projets de réparation des vitraux de l'église St Maurille pour un montant total de 420,00 € et de restauration du vitrail représentant Saint Clément de l'église de Blaise pour un montant total de 4 495,00 €

En raison d'une erreur matérielle qui est intervenue au niveau du montant des travaux de restauration du vitrail Saint Clément (omission du coût de la protection du vitrail), le Conseil Municipal est appelé à délibérer de nouveau sur ce dossier, qui se décompose comme-suit :

| | | | |
|---|-------------------|-------------------|-----------------------------------|
| - Travaux de réparation des vitraux de l'église St Maurille : (montant inchangé) | | 420,00 € | |
| - Travaux de restauration du vitrail Saint Clément : | 4 495,00 € | | |
| - Travaux de protection du vitrail Saint Clément : | <u>1 980,00 €</u> | | |
| | 6 475,00 € | <u>6 475,00 €</u> | |
| | | | Montant total : 6 895,00 € |

Il est rappelé que ces dépenses ne sont pas soumises à TVA.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- De retenir ces dossiers et de les inscrire au Budget Primitif 2012
- De solliciter des subventions auprès de l'Etat (au titre de la DETR et de la DRAC) du Conseil Régional, du Conseil Général, du Service Territorial d'Architecture et du Patrimoine et de tout autre financeur potentiel selon le plan de financement prévisionnel ci-dessous :
- De demander une dérogation afin d'engager les travaux avant notification des subventions

PLAN DE FINANCEMENT

| DEPENSES | | RECETTES | |
|--------------|-------------------|--|-------------------|
| Travaux | 6 895,00 € | Subvention 80 % du H.T. Etat – DETR Etat - DRAC Conseil Régional Conseil Général Autres financeurs STAP | 5 516,00 € |
| TVA | 0,00 € | AUTOFINANCEMENT | 1 379,00 € |
| TOTAL | 6 895,00 € | TOTAL | 6 895,00 € |